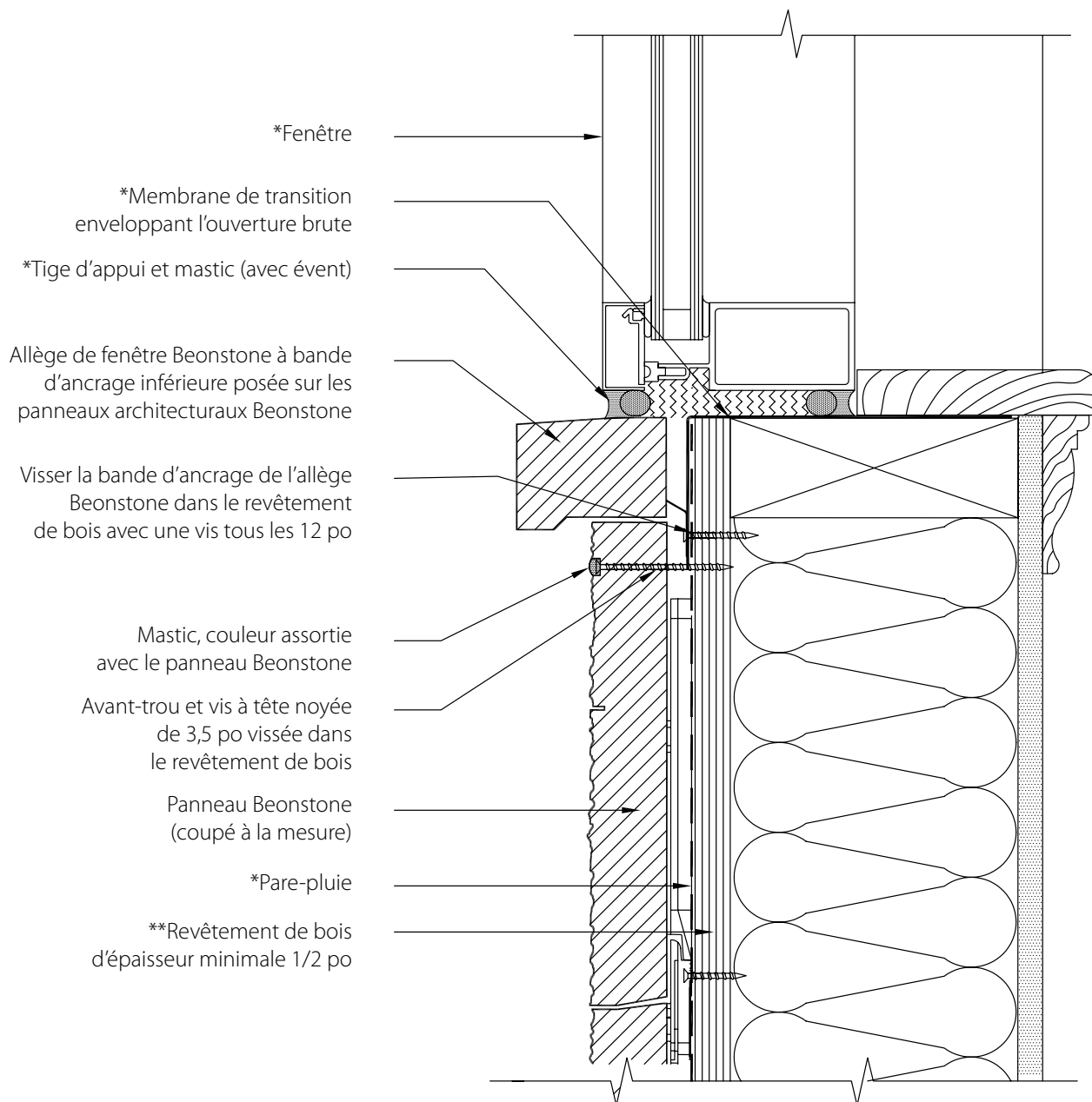


Remarque : Sauf mention contraire,
les vis de fixation doivent être
anticorrosion et de dimensions
minimales n° 10 x 1 po.



LEVÉE DE RESPONSABILITÉ : BEONSTONE PUBLIE CE DESSIN D'EXÉCUTION À TITRE DE GUIDE D'ARCHITECTURE QUANT AU CHOIX DES PRODUITS ET DES SYSTÈMES BEONSTONE. IL DOIT ÊTRE MODIFIÉ ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES PROJETS, EN PARTICULIER LORSQUE LES NORMES ET LES CODES LOCAUX DU BÂTIMENT L'EXIGENT. BEONSTONE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVE À LA CONCEPTION ET À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRÉSENT GUIDE. VEUILLEZ CONSULTER LES PLUS RÉCENTES RÉVISIONS SUR BEONSTONE.COM.

MONTANTS DE BOIS AVEC REVÊTEMENT DE BOIS (BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DE FAIBLE HAUTEUR)
DÉTAIL EN COUPE – ALLÈGE DE FENÊTRE